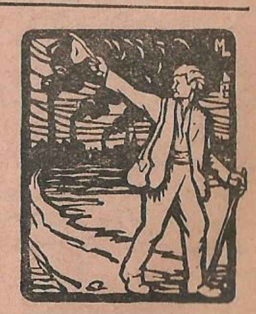
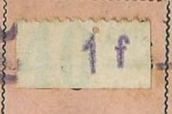
Un grand nombre de préjugés règnent à l'endroit de l'individualisme considéré au point de vue anarchiste

Pour les dissiper, procurez - vous
et répandez nos *Tracts* et *Brochures*

Les 30 Brochures ou Tracts, franco : **5** fr.
sous enveloppe : **6** fr.




La Laborieuse, 7, rue du Gros-Anneau, Orléans

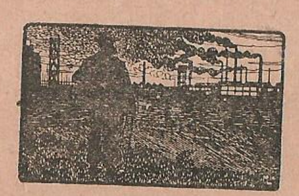


Benjamin R. TUCKER

Ce que sont les Individualistes Anarchistes

La Liberté individuelle

Traduction de E. ARMAND



Edition de **l'en dehors**, *PARIS*
et ORLÉANS, cité Saint-Joseph 22

Troisième tirage

Ce que sont les anarchistes individualistes

Les conséquences économiques qui découlent de l'abolition des quatre grands monopoles qui tiennent le travail sous leur joug (le monopole monétaire et bancaire, le monopole foncier, le monopole douanier, le monopole des brevets) et leur remplacement par la libre concurrence, conduisirent ceux qui préconisaient cette abolition — les pères de l'anarchisme-individualiste: l'américain Warren et le français Proudhon — à se rendre compte que leur conception reposait tout entière sur un principe fondamental : la liberté de l'individu, autrement dit : son droit de souveraineté sur lui-même, ses produits, ses affaires et son droit de révolte contre toute intervention de l'autorité extérieure. De même que l'idée d'enlever le capital à ceux qui le détiennent pour le remettre au gouvernement avait engagé Marx dans un sentier qui aboutissait à faire de l'Etat tout et de l'individu rien, de même, disons-nous, l'idée d'enlever le capital aux monopoles protégés par l'Etat et de le mettre facilement à la portée de tous, engagèrent ces deux théoriciens sur une voie qui aboutissait à faire de l'individu tout et de l'Etat rien. Si l'individu possède le droit de se gouverner lui-même, tout gouvernement extérieur constitue une tyrannie. De là la nécessité d'abolir l'Etat. Telle fut la conclusion logique à laquelle furent acculés Warren et Proudhon, et elle devint la pierre angulaire de leur philosophie politique. Telle est la doctrine que Proudhon appela *an-archisme*, un mot qui provient du grec et qui ne signifie pas nécessairement absence d'ordre, comme on le suppose généralement, mais bien absence de réglementation.

Les anarchistes croient, comme Jefferson, que « le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins » et que celui qui gouverne le moins n'est plus du tout

un gouvernement. » Ils refusent même aux gouvernements maintenus par une contribution forcée la simple fonction de protéger la personne et la propriété. Ils considèrent ce genre de protection comme une chose à se procurer aussi longtemps que ce sera nécessaire, par l'association volontaire et la coopération en vue de la défense personnelle ; ou encore comme une utilité à acheter, comme les autres utilités, à ceux qui offrent le meilleur article au plus bas prix. A leur point de vue, c'est empiéter sur l'individu que de l'obliger à payer ou à subir une protection qu'il n'a point demandé ou ne désire pas. Ils prétendent que la protection finira par devenir sans valeur aucune, dès que, par la réalisation de leur programme économique, la pauvreté et par suite le crime auront disparu.

La contribution obligatoire leur apparaît comme le principe vital de tous les monopoles et ils considèrent, lorsque le moment sera venu, la résistance passive, mais organisée, au percepteur, comme l'une des méthodes les plus efficaces d'accomplir leur dessein.

Leur attitude à cet égard donne la clef de leur attitude à l'égard de toutes les autres questions d'un caractère social ou politique. En religion, ils sont athées, car ils considèrent que l'autorité divine et la sanction morale religieuse sont les principaux prétextes invoqués par les classes privilégiées pour l'exercice de l'autorité humaine. « Si Dieu existe », dit Proudhon, « il est l'ennemi de l'homme ». Et, en réponse au fameux épigramme de Voltaire: « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer », le grand nihiliste russe, Michel Bakounine, a formulé cette proposition antithétique : « Si Dieu existait, il faudrait l'abolir ». Mais tout en voyant dans la hiérarchie divine une contradiction de l'anarchie, tout en étant des incroyants, les anarchistes ne sont pas moins fermement en faveur de la liberté de croire. Ils s'opposent fermement à toute négation de la liberté religieuse.

Proclamant ainsi le droit de tout individu d'être ou de choisir son propre prêtre, ils revendiquent de même son droit d'être ou de choisir son propre médecin. Pas de monopole en théologie, pas de monopole en médecine. La concurrence toujours et partout; que les conseils spirituels ou médicaux réussissent ou échouent selon leurs mérites ou leur efficacité! Et non seulement dans le domaine de la médecine, mais dans celui de l'hygiène il faut que ce principe règne. C'est à l'individu de décider par lui-même non seulement ce qu'il doit faire pour se bien porter, mais encore pour continuer à demeurer en bonne santé. Nulle puissance extérieure ne saurait lui dicter ce qu'il doit ou ne doit pas manger, boire, porter ou accomplir.

Le concept anarchiste ne fournit pas non plus de code moral à imposer à l'individu. « Mêle-toi de tes affaires », tel est l'unique règle morale qu'il propose. Intervenir dans les affaires d'autrui est un crime — le crime unique — et comme tel, on doit lui résister comme il convient. Selon ce point de vue, les anarchistes considèrent comme des crimes les tentatives de supprimer arbitrairement le vice. Ils croient que la liberté et le bien-être social qui en résulte est le sûr remède pour tous les vices, mais ils reconnaissent à l'ivrogne, au joueur, au débauché et à la prostituée le droit de vivre leurs vies, jusqu'à ce qu'ils aient librement choisi d'y renoncer.

Concernant l'entretien et l'éducation des enfants, les anarchistes ne sont pas plus partisans de la « nursery » communiste, préconisée par les socialistes étatistes que du système scolaire communiste qui prévaut actuellement. Comme le docteur et le prédicateur, c'est volontairement que doivent être choisis la nourrice ou l'instituteur et c'est par ceux qui y ont recours qu'ils doivent être rémunérés. Les droits des parents ne doivent pas plus être abolis que leurs responsabilités attribuées à autrui.

Même dans un domaine aussi délicat que celui des relations sexuelles, les anarchistes ne s'écartent pas de leur règle de conduite. Ils reconnaissent et réclament pour tous hommes ou femmes, le droit de s'aimer pour une période aussi longue ou courte qu'ils le peuvent ou veulent. Le mariage légal et le divorce légal leur sont d'égales absurdités. Ils aspirent à une époque où chaque individu, homme ou femme, se subviendra à soi-même; où chacun — homme ou femme — possèdera un home à soi; que ce soit une maison séparée ou un

logement à part; où les relations amoureuses seront aussi variées que le sont les inclinations et les attractions individuelles; où les enfants nés de ces relations appartiendront exclusivement à leurs mères jusqu'à ce qu'ils soient en âge de s'appartenir à eux-mêmes.

Tels sont les principaux traits de l'idéal social des anarchistes.

Parmi ceux qui s'y rallient diffèrent considérablement les opinions quant aux moyens d'y parvenir. Je veux simplement faire remarquer que c'est un idéal qui est absolument différent de celui de ces Communistes qui s'intitulent faussement anarchistes, tout en préconisant un régime archiste aussi pleinement despotique que celui des socialistes d'Etat.

C'est un idéal que fera aussi peu progresser l'expropriation forcée recommandée par John Most et le prince Kropotkine, que rétrograder les juges qui les envoient en prison; c'est un idéal que les martyrs de Chicago aidèrent, jadis, davantage par leur mort glorieuse que durant leur vie par leur malheureuse propagande, au nom de l'anarchisme, de la force comme un agent de révolution et de l'autorité comme sauvegarde d'un nouvel ordre social. Les anarchistes croient à la liberté comme fin et comme moyen et ils se montrent résolument hostiles à quoi que ce soit qui s'y oppose.



La Liberté individuelle

Signification du mot « anarchie »

Le mot « anarchie » ne signifie pas simplement opposé à l'*archos*, ou chef politique. Il signifie opposé à *arché*. *Arché*, en premier lieu, se traduit par « commencement », « origine ». Il a acquis, par la suite, une seconde signification, celle de « premier principe », « élément » — plus tard : « première place », « pouvoir suprême », « souveraineté », « puissance », « commandement », « autorité » — finalement : « une souveraineté », « un empire », un « royaume », « une magistrature », « une fonction gouvernementale ». Etymologiquement, le mot anarchie peut avoir plusieurs sens, celui par exemple de *sans principe directeur,* sens auquel je n'ai jamais objecté, m'efforçant toujours, au contraire, d'interpréter selon leur définition, la pensée de ceux qui s'en servent ainsi. Mais le mot Anarchie, en tant que terme philosophique, et le mot Anarchiste, en tant que nom d'une secte philosophique furent d'abord utilisés dans le sens d'opposition à domination, à autorité; ils conservent ce sens de par « le droit du premier occupant », de sorte que toute signification philosophique autre qu'on en voudrait donner, est inexacte et confuse.

Anarchie et christianisme

Une société niant toute autorité différerait autant d'une société affirmant l'autorité du Christ que le blanc diffère du noir. Le self-gouvernement est incompatible avec le gouvernement par la loi « tu aimeras le Seigneur ton Dieu », par la raison que cette loi implique l'existence de Dieu et que Dieu et l'homme sont ennemis. Dieu pour être Dieu doit être un pouvoir qui gouverne. Son gouvernement ne peut pas être exercé directement par l'individu, pour l'individu, au moyen de l'individu ; sinon, il annihilerait entièrement l'individualité. Pour être exercé, le gouvernement de Dieu doit l'être sur terre par ses vice-rois

reconnus : les dignitaires de l'Eglise et de l'Etat. Et il est inutile de faire ressortir à quel point cette hiérarchie diffère de l'Anarchie.

Anarchie et démocratie

On a défini la démocratie comme le principe que « un homme est ausi bon qu'un autre, sinon un peu meilleur. » On peut définir l'Anarchie comme le principe qu'un gouvernement est aussi mauvais qu'un autre, sinon pire.

Anarchisme et contrat

Quand je dis que l'association volontaire implique nécessairement le droit de retrait, je ne nie pas le droit à des individus quelconques de passer un contrat d'association par lequel chaque associé renonce au droit de résiliation. Ce que j'ai voulu affirmer, simplement, c'est qu'un tel contrat, si quelqu'un était assez naïf pour le passer, ne serait qu'une formule que tout associé raisonnable se hâterait de violer ou de fouler aux pieds aussitôt qu'il aurait compris l'énormité de sa folie. Le contrat est un instrument d'une grande utilité, un outil très avantageux, mais son utilité a des limites ; personne ne peut l'employer pour l'abdication de sa personnalité. Renoncer indéfiniment à son droit de résiliation est se rendre esclave. Or, nul ne peut se rendre esclave au point de renoncer au droit de publier sa propre proclamation d'émancipation. L'individualité et son droit à l'affirmation sont indestructibles, sinon par la mort. Tout signataire donc de pareil contrat qui deviendrait par la suite anarchiste, se trouve pleinement justifié en usant de tous les moyens à sa disposition pour se protéger des tentatives qu'on ferait pour le contraindre, en invoquant un contrat ou une constitution de ce genre.

Je n'ai jamais dit que « c'était le devoir de chacun de rompre tous les contrats aussitôt qu'on était convaincu qu'ils avaient été conclus sottement ». Ce que j'ai dit, c'est que si quelqu'un signait un contrat le privant de sa liberté à tout jamais, il le violerait aussitôt qu'il s'apercevrait de l'énormité de sa folie. Car si je crois qu'il vaut mieux rompre que tenir certaines promesses, il ne s'ensuit pas que je crois qu'il est toujours sage de rompre une folle

promesse. Au contraire, je considère l'accomplissement des promesses comme tellement important que je n'approuve leur violation que dans des cas d'extrême nécessité. Il est d'une importance tellement vitale que les associés puissent compter les uns sur les autres qu'il vaut mieux ne jamais rien faire qui puisse ébranler cette confiance, sauf en cas où elle ne pourrait être maintenue qu'au détriment de quelque considération de plus grande importance encore.

Le bulletin de vote

Au fait, qu'est-ce que le bulletin de vote ? Ni plus ni moins qu'un morceau de papier représentant la baïonnette, la matraque, la mitrailleuse. C'est un expédient permettant de se rendre compte, sans perte de temps, de quel côté se trouve la force et de se soumettre à l'inévitable. La voix de la majorité évite l'effusion de sang, mais elle est tout autant une expression de violence que le décret le plus absolu des tyrans, étayé par la plus puissante des armées. On peut prétendre, naturellement, que la lutte en vue d'obtenir la majorité implique emploi accidentel d'influences intellectuelles et morales. Mais ces influences s'exerceraient encore plus puissamment dans d'autres directions si le vote n'existait pas. Quand on les emploie comme des auxiliaires électoraux, elles représentent simplement un effort pour hâter la venue du moment où la force physique pourra lui être substituée. La raison qui se consacre à la politique combat pour sa propre déconfiture, car, dès que la minorité devient majorité, elle cesse de raisonner et de persuader, elle se met à commander, à obliger, à punir.

L'anarchie et la violence

L'idée que l'Anarchie peut être instaurée par la force est aussi fallacieuse que l'idée qu'elle peut être maintenue par la force. La violence ne peut pas conserver l'Anarchie ; elle ne peut pas lui donner naissance. Au fait, l'une des conséquences inévitables de l'emploi de la force est de retarder l'Anarchie. La seule chose que la force puisse faire pour nous, c'est de nous sauver de l'extinction, c'est de nous accorder un bail de vie plus étendu, au cours duquel nous

pourrons essayer de réaliser l'Anarchisme par les seules méthodes possibles. Mais cet avantage est toujours acheté a un prix immense, et sa réussite est accompagnée, toujours, d'un risque effroyable. L'essai ne saurait en être fait que lorsque les risques des autres moyens sont plus grands. Quand un médecin s'aperçoit que les forces de son malade déclinent rapidement — à cause de l'intensité de ses souffrances — qu'il mourra d'épuisement avant que son remède ait eu la chance d'opérer — il administre un narcotique. Mais un bon médecin répugne toujours à ce moyen, car il sait que l'une des influences d'un narcotique c'est d'interrompre, sinon détruire, l'efficacité du remède. Il ne s'en sert jamais qu'à titre de moindre mal. Il en est de même quant à l'emploi de la force comme guérison de la société malade, que ce soit l'Etat ou la foule qui s'en serve. Non seulement ceux qui prescrivent l'emploi irraisonné de la force comme un remède souverain et un tonique permanent, mais encore tous ceux qui le proposent comme remède ou qui y auraient recours futilement et sans nécessité non à titre de remède, mais à titre d'expédient — tous ceux-là sont des *charlatans sociaux.*

La coopération obligatoire

« La coopération obligatoire est-elle jamais désirable ? » — La coopération obligatoire n'est qu'une forme d'attentat à la liberté d'autrui et les coopérateurs ne sont pas plus justifiés d'y recourir que de recourir à n'importe quelle autre forme de violence.

Loi fondamentale de l'entente sociale

L'Anarchisme considère la plus grande somme de liberté compatible avec l'égalité de liberté comme la loi fondamentale de l'entente sociale ; presque tous les anarchistes considèrent le travail comme la seule base du droit de propriété en harmonie avec ladite loi.

